# Réunion préparatoire aux élections des représentants des parents d'élèves au CA. 9 septembre 2019

Lors de cette réunion divers points ont été abordés avant la présentation du déroulé des élections.

Organisation de l'EPLE (Établissement public local d'enseignement).

• <u>Ventilation DHG</u> (dotations horaires globales)

Répartition des heures par matière par classe Politique établissement : dédoublement dans certaines disciplines, projets...

- <u>Actions supplémentaires</u>: voyages / sorties.
  Rédaction d'une charte voyage et étudier les subventions encadrées.
- Évolution du règlement intérieur induite par la réforme du lycée, notamment dans le cadre du contrôle continu en 1ère cette année et en terminale l'an prochain, le proviseur prévoit un rattrapage des devoirs quand absence de l'élève mais aussi pour contrer la « triche » de certains se présentant qu'un ou 2 devoirs et obtenant des bonnes notes... Cela les privilégiant par rapport à des élèves se présentant à tous les devoirs et obtenant une moyenne inférieure.
- <u>Présentation des différentes instances</u> : reprendre le power point de présenation p 6 et 7.
- <u>Le projet d'établissement</u> est adossé au <u>contrat d'objectifs</u>, les 2 sont à « réécrire » cette année.
  Le contrat d'objectifs détaille 2 / 3 axes du projet d'établissement.
  Le projet d'établissement adopte notamment le budget, les tarifs (sauf ceux imposés par le conseil régional), autorise les contrats, les marchés.
- <u>Le CA</u> a (cf. doc joint « Les fiches pratiques du Lycée JdA ») :
  - un pouvoir décisionnel: conduite du dialogue avec les parents, les correspondants, le programme des associations, sur lequel il a un regard attentif...
  - un pouvoir consultatif (émet un simple avis): création / suppression de postes fermeture / ouverture d'options ou formations, choix des manuels scolaires... seuls le rectorat ou les collectivités locales concernés prennent les décisions.
  - Sa composition est tripartite :

#### 1er tiers:

- Le chef d'établissement
- L'adjoint
- Gestionnaire
- CPE
- 4 représentants des collectivités territoriales
- 2 personnes qualifiées

#### 2ème tiers :

- 7 représentants des enseignants
- 3 représentants IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé)

#### 3ème tiers:

- 5 représentants des élèves
- 5 représentants des parents d'élèves

Membres de droit

Membres élus

# LES ÉLECTIONS (cf. doc joint « Élections des représentants des parents d'élèves au CA »)

1seule voix par électeur (= 1 voix par parent même si plusieurs enfants)

# La date des élections retenue : samedi 12 octobre

#### En découle le calendrier (cf p4 du doc) :

- Mise à disposition des listes 20 jours avant : vendredi 20 septembre
- Déclaration des candidatures 10 jours avant : lundi 30 septembre
- Matériel de vote par correspondance 6 jours avant : vendredi 4 octobre
- Réunion des candidats 15 jours après la rentrée : lundi 9 septembre.

# La mise sur pli doit se faire le mercredi 2 octobre

### Le jour des élections prévoir :

- Des assesseurs pour le bureau de vote
- Des assesseurs et participants pour le dépouillement (prévoir 2h)

Le lycée offre le café et pâtisserie.

Le lycée met à disposition des fédérations des parents d'élèves :

- <u>Le tableau d'affichage électronique</u>
- Sur le site du lycée, une page est destinée à chaque fédération des parents d'élèves, mise à disposition des documents par voie électronique, un compte sécurisé par fédération avec comme objectifs de mieux informer et sensibiliser les familles, de diffuser l'information aux familles en temps réel, signature d'une convention avec les différentes fédérations.

# Les projets pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Réécriture du contrat d'objectifs
- Réécriture du Projet d'établissement,
- Réflexion sur le dispositif d'immersion en Langues Vivantes (projet de montée en puissance des propositions en DNL, création d'un dispositif intermédiaire entre la section Euro et Bachibac....),
- Réflexion sur la poursuite de Réforme du lycée et de la réforme du Bac (travail sur la classe de terminale à la rentrée 2020).
- Réflexion sur le développement du caractère international du lycée (projet d'une création d'une section internationale en portugais).